



CHARLEROI
URBANISME



Wallonie

Ville de Charleroi

N/REF : CPURB/2018/0518

Avis d'annonce de projet (annexe 25)

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme .

Monsieur et Madame Adriano Alicia CAVAZZA-DE HOLLANDER Rue Emile Vandervelde 22 à 6010 Couillet ont introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Avenue du Panorama 42 à 6001 Marcinelle et cadastré 11 D 73 G 43.

Le projet est de type : Transformation d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte des prescriptions du schéma d'orientation locale (SOL) en ces points :

Art.4 Zone réservée aux constructions résidentielles ouvertes

- b) les bâtiments seront édifiés au gré du propriétaire à condition toutefois qu'entre sa construction et la limite mitoyenne, il laisse un espace libre de 2,50m minimum

une partie du nouveau volume sera construit à moins de 2,50m de la limite mitoyenne et le car-port sera construit contre la limite mitoyenne

- c) la hauteur du bâtiment à partir du point le plus bas de la façade jusqu'au plafond de la corniche est de 6,50m maximum
les toitures auront une pente de 35° à 45°

le bâtiment aura une toiture plate et sera d'une hauteur maximale de 8,33m

les tonalités de l'ensemble seront le rouge brique et le blanc légèrement cassé

il sera usage de briques de ton gris foncé et d'un crépi de ton gris clair

Art.7 Zone réservée aux cours et jardins

Cette zone réservées aux espaces libres interdit les annexes

une partie du nouveau volume avec terrasse surélevée sera construite dans cette zone

Ecart du schéma d'orientation local

L'annonce de projet se déroule du 14/06/2018 au 04/07/2018.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables à la **MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTRÉE, 1 À 6060 GILLY – 1^{er} ETAGE - SERVICE URBANISME – Bureau 109** selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Boivin Sabine,

Téléphone : (tel. : **071/86.39.65**), mail : info@charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/06/2018 au 04/07/2018 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be.

En date du 05/06/2018

Le Directeur général f.f.
Par délégation,

(s) Frédéric FRAITURE
Directeur



Pour le Bourgmestre
Par délégation, en vertu de l'art. L1132-4 du CDLD

(s) Ornella CENCIG
8^{ème} Echevin

CONTACT

Boivin Sabine
Technicien
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1
6060 GILLY
T. 071 86 39 27
F. 071 86 39 63